

Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RM1101 AFP et stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel			
Ancien Code	PERM1B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/ /Z/B/Z/C/ EMB1110		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Pierrick RENUART (renuartp@helha.be) Loïc MICHEL (michell@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sigouleine LEMBOURG (lembourgs@helha.be) Sandrine BOUCART (boucarts@helha.be) Pierrick RENUART (renuartp@helha.be) HELHa Loverval Fabienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be) Matthieu FENSIE (fensiem@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Cette unité d'enseignement a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAIS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Sous Compétence 1.3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

1.3.1 s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française

1.3.2 faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection

Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Identifier des actions scolaires, sociales et culturelles en lien avec le projet d'établissement
- Respecter le cadre
- Faire preuve d'une attitude professionnelle
- À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement
- Identifier les valeurs éducatives (Code de l'enseignement, projet éducatif du Pouvoir organisateur, projet pédagogique de l'école...) inhérentes au métier d'enseignant et à son engagement dans l'institution
- À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, analyser l'organisation de l'enseignement
- À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, décrire les rôles des acteurs (enseignants, éducateurs, directions), des partenaires et des tiers.

- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maitriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation – évaluation – tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation
- Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERM1B11AFPS1A AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1	60 h / 2 C
PERM1B11AFPS1B Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1	30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERM1B11AFPS1A AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1	20
PERM1B11AFPS1B Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Les ateliers de formation pratique (AFP) sont conçus pour soutenir et enrichir les expériences de stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loveral@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1			
Ancien Code	13_PERM1B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEMB1111		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be) Matthieu FENSIE (fensiem@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Cette unité d'enseignement a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C1 : Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école, intégrer la diversité et développer ses pratiques citoyennes

1.1. Identifier des actions scolaires, sociales et culturelles en lien avec le projet d'établissement

C2 : Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession

2.1. Respecter le cadre :

- Communiquer adéquatement (absences, changements, prise de contact ...) avec politesse et sans erreurs de langage avec la Haute École (direction, secrétariat, maître-assistant, MFP ...) et les lieux de stage (direction, maître de stage ...)
- Gérer l'aspect administratif du stage (horaire, conventions, accords de collaboration, attestations, rapport, évaluation ...)
- Respecter les règles institutionnelles des lieux de stage (notamment le secret professionnel et la tenue vestimentaire)

2.2. Faire preuve d'une attitude professionnelle :

- Être ponctuel et respecter les échéances (en stage et pour la remise des documents et préparations de leçon)
- Respecter les règles de savoir-vivre envers tous les partenaires.
- Manifester de l'intérêt par rapport aux apprentissages des élèves
- Analyser et dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés et ses émotions
- Réagir adéquatement aux changements
- Traiter l'élève avec dignité et respect

2.3. À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement.

2.4. Identifier les valeurs éducatives (Code de l'enseignement, projet éducatif du Pouvoir organisateur, projet pédagogique de l'école...) inhérentes au métier d'enseignant et à son engagement dans l'institution

C3 : Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif

3.1. À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, analyser l'organisation

de l'enseignement

- Le système scolaire (cycles, réseaux, filières, évaluations externes, ...)
- L'établissement (règlements, planification annuelle, bulletins et conseils de classe)
- La classe (fonctionnement général, disposition du local, les invariants de la conduite de classe/ les bonnes pratiques enseignantes, ...)

3.2. À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, décrire les rôles des acteurs (enseignants, éducateurs, directions), des partenaires et des tiers.

C7 : Maitriser la langue française écrite et orale et/ou la langue cible de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

7.1. Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation

7.2. Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix

7.3. Maitriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation – évaluation – tableau)

7.4. Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public

C11 : Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité

11.1. Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation du fonctionnement de l'école et des rôles de l'enseignant

11.2. Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les contenus et thèmes abordés sont les suivants :

- Les documents de référence de l'école (projet éducatif, d'établissement, ...)
- L'organisation du système scolaire en FWB
- Les référentiels/socles et programmes
- Le fonctionnement de la classe (les rituels, les dispositions spatiales, le découpage d'une période de cours, les bonnes pratiques, ...)
- La carte d'identité de l'école
- Les premiers contacts avec l'école de stage
- Le savoir-être en stage
- L'observation participante (grilles d'observation)
- L'analyse de séances de cours (modèles théoriques)
- Analyse de la structure d'une leçon

Démarches d'apprentissage

Les séances de cours se construiront autour de/d':

- activités de découverte et d'exercices pratiques permettant une meilleure compréhension de notre système scolaire;
- activités de manipulation et de mise en lien de documents légaux et de référence pour le métier;
- mises en situation/jeux de rôle mettant en avant les attitudés attendues en stage;
- observations et d'analyses de situations d'apprentissage ;
- analyses réflexives sur les pratiques d'enseignement ;

afin d'initier sa boîte à outils professionnels.
Durant les heures d'autonomie, l'étudiant sera amené à préparer des travaux individuels ou en groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours d'avancement (feed-backs personnalisés).

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours (diaporamas, textes et ressources en ligne) seront déposés sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En janvier, le jury d'UE statuera sur la réussite de l'unité sur base des évaluations du stage et d'une épreuve intégrée composée de 80 % pour l'examen oral et 20 % pour les travaux journaliers demandés.

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Une présence réelle en classe de 100% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20			Trv	20
Période d'évaluation	Exo	80			Exo	80

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Si l'étudiant obtient en janvier une note globale pour l'UE inférieure à 10/20, celui-ci devra représenter une épreuve intégrée en juin et/ou en août. Les résultats négatifs obtenus lors du stage ne sont pas remédiabiles, seul l'examen oral l'est. Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée en juin et/ou en août et du bilan de stage.

L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE est la même qu'en première session. L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loveral@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1			
Ancien Code	13_PERM1B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEMB1112		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be) Matthieu FENSIE (fensiem@helha.be) Fabienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Elle a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C1 : Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école, intégrer la diversité et développer ses pratiques citoyennes

1.1. Identifier des actions scolaires, sociales et culturelles en lien avec le projet d'établissement

C2 : Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession

2.1. Respecter le cadre :

- Communiquer adéquatement (absences, changements, prise de contact ...) avec politesse et sans erreurs de langage avec la Haute École (direction, secrétariat, maître-assistant, MFP ...) et les lieux de stage (direction, maître de stage ...)
- Gérer l'aspect administratif du stage (horaire, conventions, accords de collaboration, attestations, rapport, évaluation ...)
- Respecter les règles institutionnelles des lieux de stage (notamment le secret professionnel et la tenue vestimentaire)

2.2. Faire preuve d'une attitude professionnelle :

- Être ponctuel et respecter les échéances (en stage et pour la remise des documents et préparations de leçon)
- Respecter les règles de savoir-vivre envers tous les partenaires.
- Manifester de l'intérêt par rapport aux apprentissages des élèves
- Analyser et dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés et ses émotions
- Réagir adéquatement aux changements
- Traiter l'élève avec dignité et respect

2.3. À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement.

C3 : Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif

3.1. À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, analyser l'organisation de l'enseignement

- Le système scolaire (cycles, réseaux, filières, évaluations externes, ...)
- L'établissement (règlements, planification annuelle, bulletins et conseils de classe)
- La classe (fonctionnement général, disposition du local, les invariants de la conduite de classe/ les bonnes pratiques enseignantes, ...)

3.2. À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, décrire les rôles des acteurs (enseignants, éducateurs, directions), des partenaires et des tiers.

C7 : Maitriser la langue française écrite et orale et/ou la langue cible de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

7.1. Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation

7.2. Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix

7.3. Maitriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation – évaluation – tableau)

7.4. Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public

C11 : Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité

11.1. Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation du fonctionnement de l'école et des rôles de l'enseignant

11.2. Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Consultation :

- Documents de référence de l'école (projet éducatif, projet d'établissement, ...).

Observation :

- Fonctionnement de l'école (horaires, règlement d'ordre intérieur, ...).

- Fonctionnement de la classe (rituels, dispositions spatiales, découpage d'une période de cours, bonnes pratiques, ...).

Ces observations sont en partie liées au remplissage des grilles d'observation créées en AFP.

Application :

- Mise en pratique du savoir-être attendu lors d'un stage.

Démarches d'apprentissage

- Consultation des documents institutionnels

- Observation guidée du fonctionnement de l'école et de la classe

- Analyse des observations à l'aide des grilles créées en AFP

- Application du savoir-être en contexte de stage

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours d'avancement.

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.

Plaquette de présentation des modalités de stage.

Tout document déposé sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours (diaporamas, textes et ressources en ligne) seront déposés sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En janvier, le jury d'UE statuera sur la réussite de l'unité sur base des évaluations du stage et d'une épreuve intégrée composée de 80 % pour l'examen oral et 20 % pour les travaux journaliers demandés.

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Une présence réelle en classe de 100% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20			Trv	20
Période d'évaluation	Exm	80			Exm	80

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Si l'étudiant obtient en janvier une note globale pour l'UE inférieure à 10/20, celui-ci devra représenter une épreuve intégrée en juin et/ou en août. Les résultats négatifs obtenus lors du stage ne sont pas remédiabiles, seul l'examen oral l'est. Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée en juin et/ou en août et du bilan de stage.

L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE est la même qu'en première session. L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).